



© DG Trésor

LETTRE ECONOMIQUE D'ALGERIE

N°97 – Novembre 2020 (01/12/2020)

La Lettre économique d'Algérie est une publication mensuelle du Service économique régional d'Alger regroupant l'essentiel de l'actualité économique, sectorielle et juridique du mois écoulé.

Bonne lecture !

AU SOMMAIRE DU NUMERO DE NOVEMBRE 2020 *(liens hypertextes)*

- ❖ L'Algérie préside la 22^{ème} réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz
- ❖ Organisation par Business France des Rencontres Algérie 2020 le 8 décembre
- ❖ Les envois officiels de fonds par la diaspora vers l'Algérie devraient chuter de 8% en 2020, à 1,6 Mds USD
- ❖ Le gouvernement fixe les modalités d'admission au régime préférentiel pour la production d'équipements électroniques et électroménagers
- ❖ Bourse d'Alger : les échanges de titres en valeur baissent de 43% au premier semestre 2020
- ❖ L'Algérie se classe 108^{ème}/167 à l'indice de prospérité 2020 (Legatum Institute)
- ❖ Indicateurs socio-économiques

Les précédents numéros de la Lettre économique d'Algérie sont disponibles sur le [site de la DG Trésor](#)

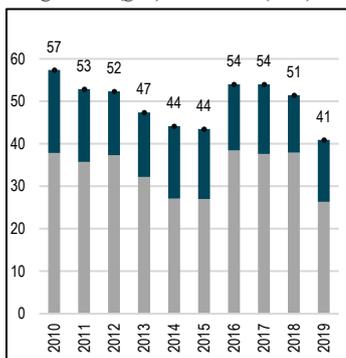
ENERGIE

L'Algérie préside la 22^{ème} réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz

Le ministre algérien de l'Energie Abdelmadjid Attar a présidé le 12 novembre la 22^{ème} réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG).

Elle a réuni les représentants des 11 pays membres (Algérie, Bolivie, Egypte, Guinée équatoriale, Iran, Libye, Nigéria, Qatar, Russie, Trinité-et-Tobago et Venezuela) et de 5 pays observateurs (Angola, Azerbaïdjan, Irak, Malaisie et Norvège). Ils détiennent ensemble environ 70% des réserves mondiales de gaz naturel.

Evolution des exportations algériennes de gaz naturel (en mmc), sous forme de gazoduc (gris) et de GNL (bleu)



Source : FPEG

Les participants ont fait état des difficultés que connaît le secteur du gaz naturel en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. D'après les chiffres détaillés par Abdelmadjid Attar, les exportations des pays du FPEG ont ainsi baissé – en volume – de 3,5% entre janvier et octobre 2020, avec un repli des ventes via gazoduc de 16% et un repli des ventes de gaz liquéfié de 2,5%.

Les prévisions du FPEG sont toutefois optimistes pour les prochaines décennies.

D'ici 2050, le gaz naturel devrait ainsi devenir la 1^{ère} source d'énergie au niveau mondial, avec une part dans le mix énergétique mondial qui passerait de 23% en 2020 à 28% en 2050. Si la demande devrait reculer en Europe (-10%), elle devrait fortement progresser en Afrique (+147%), en Asie Pacifique (+99%), dans les pays du Golfe (+53%) et en Amérique du Nord (+35%), en se substituant notamment au charbon.

Concernant l'Algérie, le FPEG estime les réserves de gaz naturel du pays s'établissent à 4 504 milliards de mètres cubes (mmc) – soit 2,2% des réserves mondiales –, ce qui constituerait les 5^{èmes} réserves de l'organisation. En 2019, les exportations algériennes de gaz naturel aurait représenté 3,1% des exportations mondiales, et ce malgré un repli de 20% des ventes algériennes en volume sur un an (*cf. graphique*).

Abdelmadjid Attar a par ailleurs annoncé à l'occasion de cet évènement que « plus de 20 Mds USD » devraient être investis dans les cinq prochaines années dans le cadre de « la poursuite du développement de la chaîne gazière » en Algérie.

Soulignant que la nouvelle loi sur les hydrocarbures (votée en novembre 2019) vise à encourager les investissements étrangers et promouvoir les partenariats avec des entreprises internationales, il a rappelé que la priorité du pays dans le secteur était notamment de « garantir » la part de marché algérienne en Europe.

EVENEMENTS/ RENCONTRES

Organisation par Business France des Rencontres Algérie 2020 le 8 décembre

[Inscriptions et programme](#)

[Guides des affaires Algérie 2020](#)



Business France organise le mardi 8 décembre par visioconférence les Rencontres Algérie 2020, en partenariat avec *EY, Legal Doctrine, Gide, Macir Vie, Moussaoui Industry, 2 MP distribution* et *RGS*.

Le matin, quatre tables rondes se tiendront et seront consacrées aux défis et opportunités des entreprises françaises en Algérie.

Les thèmes de ces tables rondes seront les suivants :

- Impact de la crise Covid-19 sur la croissance et perspectives de rebond ;
- Etat d'avancement des réformes en faveur d'un environnement juridique et fiscal attractif ;
- Axes de diversification et nouveaux partenariats avec les groupes étrangers : « Nearshoring » et co-production ;
- Développement des start-ups et d'une économie digitale.

Le propos introductif sera effectué par Son Excellence M. François Gouyette, Ambassadeur de France en Algérie, et par M. Frédéric Rossi, Directeur général délégué export de Business France.

L'après-midi, la possibilité sera donnée gratuitement de rencontrer différents experts – privés et institutionnels – du marché algérien, via une plateforme de rendez-vous.

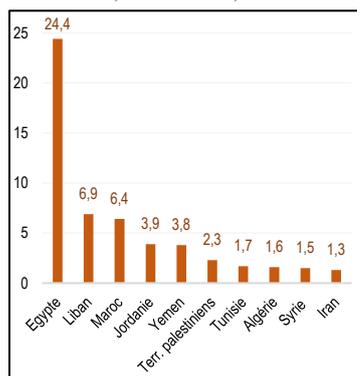
En parallèle, Business France publie le « Guide des affaires Algérie 2020 » consacré à l'analyse de l'environnement des affaires algérien.

ECONOMIE

Les envois officiels de fonds par la diaspora vers l'Algérie devraient chuter de 8% en 2020, à 1,6 Mds USD

[Télécharger le rapport](#)

Envois officiels de fonds par la diaspora en 2019, flux entrants, Mds USD



Source : Banque mondiale

Sur les 1 833 302 algériens vivant à l'étranger en 2017, 79% résidaient en France, le reste de la diaspora étant réparti sur plusieurs continents.

D'après le dernier rapport sur les migrations et le développement de la Banque mondiale, les envois de fonds par la diaspora (*remittances*) à destination de l'Algérie devraient atteindre 1,64 Md USD en 2020, soit un repli de 8% par rapport à 2019 (1,79 Md USD).

Ce mouvement s'inscrit dans une tendance mondiale, avec une chute de 7% des flux à destination des pays à faibles revenus et des pays à revenus intermédiaires en 2020. Les régions les plus touchées sont l'Europe et l'Asie centrale (-16%), l'Asie de l'Est et Pacifique (-11%) et l'Afrique du Nord-Moyen Orient (ANMO, -8%). Pour 2021, la Banque mondiale anticipe un nouveau repli, de -8% cette fois.

Plusieurs explications sont avancées pour justifier cette baisse des envois de fonds : ralentissement de l'économie mondiale du fait de la pandémie de Covid-19, chute des prix des hydrocarbures (impactant les diasporas présentes dans des pays pétroliers) et dépréciation de plusieurs devises face au dollar.

Au sein de la région ANMO, l'Algérie se positionne comme le 8^{ème} récipiendaire de fonds. Elle est notamment devancée par l'Egypte (24,4 Mds USD), le Maroc (6,4 Mds USD) et la Tunisie (1,7 Md USD).

Rapportés à la richesse nationale, ces envois représentent 1,1% du PIB algérien. C'est nettement inférieur aux chiffres égyptien (6,7% du PIB), marocain (5,7%) et tunisien (4,5%), des pays où l'envoi de fonds par la diaspora constitue une importante source de devises et un élément substantiel de la balance des paiements.

A noter que le niveau officiel mesuré par la Banque mondiale ne tient compte que des transferts – rémunérations des salariés et transferts personnels – enregistrés par la Banque d'Algérie, c'est-à-dire passant par le secteur bancaire. Toutefois, l'Algérie se caractérise par la présence d'un marché de change informel, ce qui permet de nuancer le niveau relatif affiché par la Banque mondiale.

ECONOMIE

Le gouvernement fixe les modalités d'admission au régime préférentiel pour la production d'équipements électroniques et électroménagers

[Télécharger le journal officiel](#)

Les autorités algériennes ont publié au Journal officiel le « cahier des charges » relatif aux activités de production d'équipements électroniques et électroménagers. Il fixe les modalités d'admission au régime fiscal préférentiel pour les opérateurs de ces secteurs, en application des dispositions prévues dans la loi de finances complémentaire (LFC) de juin 2020.

Dans les faits, cette activité vient remplacer l'activité dite d'« assemblage » (importation de kits CKD notamment) jusqu'alors favorisée par un régime préférentiel.

Ce nouveau régime consiste en i) une exemption de droits de douanes et de TVA sur les matières premières importées ou acquises localement et les composants acquis auprès de sous-traitants et ii) un droit de douanes de 5% et une TVA de 19% sur les ensembles, sous-ensembles et accessoires importés.

Le cahier des charges fixe un taux d'intégration local progressif pour les producteurs :

- Electronique et EGP (électronique grand public) : le taux initial est fixé entre 20% et 40% selon le produit, et devra atteindre 60% après 48 mois ;
A noter que les équipements téléphoniques mobiles et les équipements informatiques ne sont pas concernés par ce décret ;
- Matériel électronique à usage médical : le taux initial est fixé à 10%, et devra atteindre 40% après 36 mois ;
- Electroménager : les taux sont très variables selon les produits, avec un taux initial fixé entre 30% et 60%, et un taux final (atteint après 24 à 48 mois) compris entre 60% et 80%.

En outre, le bénéfice du régime fiscal préférentiel est subordonné à la souscription à l'obtention d'une « décision d'évaluation technique » délivrée par le ministère de l'Industrie, renouvelable annuellement.

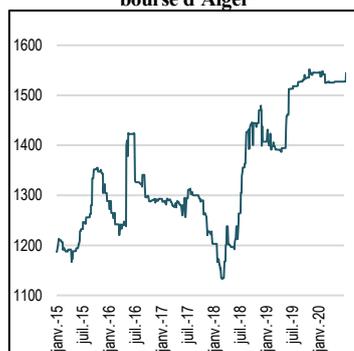
L'importation de kits de produits électroniques et électroménagers destinés à l'assemblage est désormais soumise aux droits et taxes applicables aux produits finis.

ECONOMIE

Bourse d'Alger : les transactions de titres chutent de 43% au premier semestre 2020

[Télécharger le rapport](#)

Evolution du *Dzair Index*, indice de la bourse d'Alger



Entre janvier et fin juin 2020, le *Dzair Index* a enregistré un repli de 1,2%, passant de 1545 à 1527 points.

La Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) a publié un rapport portant sur l'activité de la bourse d'Alger au premier semestre 2020.

Les échanges de titres en valeur (valeur transigée) ont atteint 20 Mds DZD (153 M USD) ce semestre, contre 34 Mds DZD (267 M USD) au premier semestre 2019, soit une baisse de 43%. Le nombre de transactions a également chuté, passant de 275 au S1 2019 à 97 au S1 2020.

Actions

La bourse d'Alger compte cinq sociétés cotées : *EGH El Aurassi* (hôtellerie), *Alliance Assurances* (assurance), *NCA Rouiba* (agroalimentaire, voir ci-dessous) ainsi que *Saidal* et *Biopharm* (pharmacie). Une PME est également cotée depuis 2018 : *AOM Invest spa* (tourisme). La capitalisation boursière globale s'élève à 44 Mds DZD (342 M USD) au 30 juin 2020, en baisse de 1% par rapport à janvier 2020 et de 7% par rapport à juin 2019.

Les échanges de titres en valeur ont baissé de 58% sur un an et atteint 43 M DZD (0,3 M USD) à l'issue du premier semestre 2020. Le titre *Biopharm* a capté l'essentiel de ces échanges (84% de la valeur), stimulé par la mise en place d'un contrat de liquidité.

A noter que la bourse d'Alger a organisé une opération d'offre publique de retrait (OPR) initiée par *NCA Rouiba* au mois de juin, suivie de la radiation de la côte de toutes les actions de la société.

Obligations

Un total de 30 lignes OAT (Obligations assimilables au Trésor) cotées en bourse était en circulation au premier semestre 2020. L'encours global s'élève à 494 Mds DZD (4 Mds USD) et compte deux lignes – d'un total de 28 Mds DZD (0,2 Mds USD) – émises durant ce semestre.

Les échanges de titres en valeur ont baissé de 43% sur un an et atteint 19 Mds DZD (2 Mds USD) à l'issue du premier semestre 2020.

CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

L'Algérie se classe 108^{ème}/167 à l'indice de prospérité 2020 (*Legatum Institute*)

[Télécharger le rapport](#)

Le *think tank* britannique *Legatum Institute* a publié l'édition 2020 de son indice de prospérité, prenant en compte un total de 167 pays. En 2020, l'indice global a été fortement impacté par la pandémie de Covid-19, enregistrant une progression inférieure à celle observée durant la dernière décennie.

Ce classement intègre un ensemble de 264 indicateurs, répartis en 12 catégories :



- Sécurité ;
- Libertés individuelles ;
- Gouvernance ;
- Capital social : Liens/normes sociaux, confiance dans les institutions, participation civique, etc. ;
- Environnement des investissements : Protection des investisseurs, droits de propriété, respect des contrats, etc. ;
- Conditions des entreprises : Niveau de concurrence, poids de la régulation, flexibilité du marché du travail, etc. ;
- Accès au marché et infrastructures : Qualité des infrastructures et distorsions des marchés ;
- Qualité de l'économie : Soutenabilité macroéconomique, compétitivité, emploi, etc. ;
- Conditions de vie : Logement, connectivité, accès aux « services de base », etc. ;
- Système de santé ;
- Education ;
- Environnement naturel : Emissions de CO₂, pollution, protection des forêts et des sols, etc. ;

L'Algérie se classe 108^{ème}/167 (-1 place par rapport à 2019). Le pays se distingue notamment par de bons résultats en termes de sécurité (53^{ème}, +60 places depuis 2010), de conditions de vie (71^{ème}), d'éducation (82^{ème}) et de système de santé (83^{ème}).

A titre de comparaison, le Maroc se classe 96^{ème}, la Tunisie 99^{ème}, l'Egypte 121^{ème} et la Libye 149^{ème}.

INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLES

Population (1 ^{er} janvier 2020, ONS)	44 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2019, FMI)	3 898 USD
PIB/habitant en USD PPA 17 (2019, FMI)	11 253 USD
Indice de développement humain (2018, PNUD)	0,759 (82 ^{ème} /189)
<i>Doing Business</i> (classement 2020, Banque mondiale)	157 ^{ème} /190
Taux de chômage (mai 2019, ONS)	11,4%
Taux d'inflation (rythme annuel, septembre 2020, ONS)	2,2%
Taux de change moyen EUR/DZD (octobre 2020)	151,6
Prix du baril de pétrole brut (<i>Sahara Blend</i> – octobre 2020, OPEP)	39,76 USD
Réserves de change (31 décembre 2019, Banque d'Algérie)	62 Mds USD

INDICATEURS MACROECONOMIQUES ANNUELS

		2016	2017	2018	2019	2020 (prev.)
PIB, croissance et inflation	PIB (Mds USD, prix courants)	160	167	174	169	147
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)	3,2	1,3	1,4	0,8	-5,5
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix constants)	2,2	2,1	3,3	2,5	-2,3
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)	6,4	5,6	4,3	2,0	3,5
	Taux d'investissement (% du PIB)	54	51	49	43	38
	Taux d'épargne (% du PIB)	37	38	40	33	27
Comptes publics	Solde budgétaire (% du PIB)	-13,0	-8,6	-6,9	-9,3	-20,0
	Solde budgétaire hors hydrocarbures (% du PIB hors hydrocarbures)	-28,0	-25,3	-27,3	-27,7	-28,3
	Dette publique (% du PIB)	20,4	27,1	38,2	46,3	57,2
	Dette extérieure brute (% du PIB)	2,4	2,4	1,8	1,7	3,0
	Fonds de régulation des recettes (Mds DZD)	2 074	784	0	0	0
Comptes externes	Importations de biens et services (Mds USD)	60,2	60,1	60,1	54,2	41,7
	Exportations de biens et services (Mds USD)	32,5	37,7	44,4	38,3	26,1
	Balance commerciale (biens et services, Mds USD)	-27,7	-22,4	-15,7	-15,9	-15,6
	Balance courante (Mds USD)	-20,4	-22,1	-16,7	-17,1	-15,9
	Flux nets d'IDE (Mds USD)	1,6	1,2	1,5	1,6	1,7
	Balance des paiements (Mds USD)	-26,3	-16,9	-17,5	-17,1	-25,4
	Réserves de change (Mds USD)	113	96	79	62	45
Monnaie	Avoirs extérieurs nets (Mds DZD)	12 443	11 058	9 438	7 413	5 691
	Avoirs intérieurs nets (Mds DZD)	1 374	3 900	7 226	10 078	12 512
	Crédits à l'économie (% du PIB)	46%	47%	47%	48%	48%
	Ratio de liquidité (monnaie et quasi-monnaie M2/PIB)	79%	79%	78%	77%	75%

Sources : FMI, CNUCED, Banque d'Algérie

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service économique régional d'Algérie

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche – 16035 Hydra – Alger

Rédigé par : Alix Vigato

Revu par : Mathieu Bruchon